

# Miroir ovale pour usage domaine public

## Rolléco

<b>Adresse</b>	2 Rue Louis ARMAND
<b>Ville</b>	59200 TOURCOING
<b>E-mail</b>	contact@rolleco.fr
<b>Téléphone</b>	03 20 22 00 11

- Miroir de sortie utilisable sur la voie publique : le miroir doit être installée en agglomération. Panneau blanc en PVC extrudé sérigraphié 6 mm d'épaisseur.
- Format du panneau : 85 x 51 cm
- Format du miroir : 56 x 34 cm
- Distance de vision : 4 à 6 mètres
- Poids : 4.2kg

### POSITIONNEMENT DES MIROIRS DE SORTIE - USAGE DOMAINE PUBLIC

Extrait de l'arrêté du 21/09/1981 réglementant la pose d'un miroir routier en milieu urbain :

En agglomération, le miroir peut être utilisé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- mise en place d'un régime de priorité, avec obligation d'arrêt STOP pour l'utilisateur
- distance entre la bande d'arrêt et le miroir inférieure à 15 m
- limitation de vitesse sur la route prioritaire inférieure ou égale à 50 km/h
- implantation à plus de 2,30 m de hauteur
- trafic essentiellement local sur la route où est implanté le STOP précité

*Pour toute assistance, merci de nous contacter :  
Tél : 03 20 22 00 11 - Fax : 03 28 35 09 34*

*Fiche produit au 31/12/2024 01:00:03*

# Miroir ovale pour usage domaine public

## Référence

*Pour toute assistance, merci de nous contacter :  
Tél : 03 20 22 00 11 - Fax : 03 28 35 09 34*

*Fiche produit au 31/12/2024 01:00:03*